



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 4 septembre 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 18 °C)	<b>Vent:</b> 8 km/h Est		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	1 KR/MW	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 79/84
<b>Total des paris mutuels</b>	\$262,963			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Coles, Sharla (à distance)	<b>Juge en formation</b> Rourke, Katelynn
--------------------------------------	---	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Les juges ont opéré un retrait hâtif (transportation), du cheval, "OUTLAW KISMET", de la Course 7.

La licence de Marc-André Pilon a été promue à la catégorie B (admissible aux courses ordinaires).

### Courses :

- Steeven Genois a été autorisé à se retirer de deux courses.

1. Examen de la course dans le dernier virage où le #6, "WALKOFF Z TAM", (Guy Gagnon), avait reculé dans le peloton. Le #3, "QUIVERS HANOVER", (Jimmy

Gagnon), est passé à l'intérieur pour des raisons de sécurité et s'est rendu à l'intérieur d'un pylône. Aucune infraction signalée.

Le #6, le favori du pari mutuel, a fait l'objet d'un examen après la course par le vétérinaire de la CAJO, le Dr. L. Berthiaume-Atack, qui n'a signalé aucune anomalie physiologique, mais a déclaré que le cheval s'était peut-être cogné les genoux. Le conducteur, M. Gagnon, a expliqué que le recul de son cheval dans le peloton et sa dernière place résultaient de son inexpérience. Rien à signaler.

2. Le conducteur du #2, "RAISE YOU TWENTY", (Samuel Fillion), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. **Enquête** au sujet du bris d'allure survenu au #2, "TIME TO DANCING", (Stephane Pouliot), arrivé en 4<sup>e</sup> position, avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué des obstructions au #3, "DE CHAIRMAN", (Robbie Robinson), au #4, "ROLLIN WITH ROCK", (Guy Gagnon), et au #7, "BLOCKBUSTER TRADE", (Robert Shepherd). Le #2, arrivé en 4<sup>e</sup> position, a été placé en 6<sup>e</sup> position, conformément à la règle 22.09 de la CAJO.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/MivvFESDaMY>

Le conducteur du #1, "JJ PATRICK", (Ryan Guy), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.

5. Rien à signaler.
6. Le conducteur du #4, "ROAD RUNNER COLONY", (Robert Shepherd), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Examen du bris d'allure survenus au #2, "MAYHEM LIKE ME", (Jimmy Gagnon), après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué une obstruction au #5, "SILVERADO", (Ryan Guy), au #7, "IMA DUDE", (Stephane Pouliot), et un bris d'allure par cause d'obstruction au #8, "CORTEZ THE KILLER", (Pascal Berube). Le #2, arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 8<sup>e</sup> position, conformément à la règle 22.09 de la CAJO. Les conducteurs des #3, "MAKE IT COME TRUE", (Guy Gagnon), et #6, "MONTYGONEMARBLE", (Stephane Brosseau), ont été tous les deux avertis au sujet de leurs stimulations dans le dernier droit. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

**Réclamations :**

**Course 6**

Le #5, "HERCULE JM" (1), pour \$8,000, par Jamie Copley et JP Stables (entraîneur Mandy Archer).

Le #6, "R THINKING MONSTER" (1), pour \$9,000, par Maureen Taylor (entraîneur James Bailey).